

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Gabon-Commonwealth : le processus d'adhésion en marche...

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Plusieurs mois après la volonté exprimée par le Gabon d'intégrer le Commonwealth – au lendemain de la visite du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à Londres, où le numéro un gabonais a rencontré le secrétaire général de l'organisation, Patricia Scotland –, une délégation mandatée par le secrétariat général de l'organisation intergouvernementale séjourne actuellement à Libreville.

Cette mission d'évaluation intervient également à la suite de la visite effectuée à Libreville en avril dernier, par le directeur général de la Gouvernance et de la Paix du Commonwealth, Pr Luis Franceschi. Autant de mouvements qui laissent présager que le processus d'admission de notre pays serait en marche. Dans le cadre de ladite mission d'évaluation relative à l'adhésion du Gabon aux valeurs du Commonwealth, cette délégation conduite par le chef de département à la section Appui électoral, Linford Andrews, a entamé lundi dernier des discussions avec certaines institutions.

Au lendemain de sa visite à l'Assemblée nationale, la délégation



Instantané des échanges à la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

s'est rendue au ministère de la Justice et des droits de l'Homme, accompagnée du ministre des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Moubeya. Elle a été éditée par la ministre Erlyne Antonella Ndembet-Damas des mécanismes mis en place par le Gabon, dans le cadre des procédures pénales et des droits

de l'homme. Les membres de cette délégation ont été aussi informés des efforts fournis par notre pays au niveau notamment de la régularité des détentions, de l'amélioration des conditions de détention, des programmes de formation et réinsertion conçus par la Garde des Sceaux au profit des détenus en fin de peine de

tous sexes confondus.

Il a été aussi question d'expliquer l'assistance apportée à toutes les personnes privées de liberté ainsi que de présenter les textes qui régissent le fonctionnement des juridictions, l'établissement de près de 5000 jugements supplémentifs aux personnes qui en étaient dépourvues, le processus

de spécialisation des magistrats pour fluidifier le traitement des dossiers. ce qui témoigne de la volonté certaine du Gabon à toujours respecter les droits de l'homme, conformément aux exigences internationales, a fait savoir la ministre de la Justice.

À la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI), la délégation a pu se faire une idée du niveau d'avancement de notre pays en matière de lutte contre la criminalité financière. Linford Andrews a d'emblée reconnu le rôle clé joué par la CNLCEI. Notamment, le fait pour cette institution de servir de garde-fou contre la corruption et l'enrichissement illicite, qui tient à cœur les dirigeants du Commonwealth. "Nous pensons qu'il est important d'échanger avec cette Commission dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance", a-t-il indiqué.

Et le chef de département à la section Appui électoral du Commonwealth d'insister sur les valeurs et autres principes que les 54 États membres ont en partage en matière de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Aussi, pour lui, l'adhésion du Gabon à cette grande famille pourrait-elle permettre au pays de bénéficier des formations, mais également du partage d'expériences sur les mécanismes en vigueur dans ce cadre.

Ce ne sont pas les atouts qui manquent au Gabon, pour intégrer valablement l'organisation intergouvernementale. Le gouvernement gabonais s'appuyant sur le fait que le pays est résolument engagé dans le dossier des changements climatiques et celui des politiques de développement durable. En sus du facteur stabilité dont il jouit, et son engagement constant dans la stabilité de la sous-région et du continent, et sur la question des droits de l'Homme et de l'égalité des genres.

C'est dire qu'au terme de cette visite, la délégation conduite par Linford Andrews se fera une meilleure idée de la volonté du Gabon d'intégrer le Commonwealth.

Contrepoint

Pas de courroux de Paris

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT à ce que d'aucuns auraient pu penser, Paris ne voit nullement d'un mauvais œil la volonté de Libreville d'adhérer au Commonwealth.

Le nouvel ambassadeur, haut représentant de la France au Gabon, Alexis Lamek, l'a clairement affirmé au cours de l'interview qu'il nous a accordée hier (voir L'Union d'hier). À ses yeux, a-t-il indiqué, "Il est naturel que le

Gabon développe ses coopérations avec tous ceux qui ont à cœur de construire avec lui des relations prospères et respectueuses des intérêts des Gabonais". C'est la preuve que Paris semble avoir cerné le bien-fondé de la démarche des plus hautes autorités gabonaises : diversifier les partenariats multilatéraux dans l'intérêt des Gabonaises et Gabonais. Car, en cas d'adhésion au Commonwealth, l'économie gabonaise devrait profiter, en grande partie, d'un marché de 2,450 milliards d'habitants.

À vrai dire, au moment où Paris semble opérer un virement stratégique diplomatique sur le continent en se déployant davantage du côté de l'Afrique anglophone et lusophone, une quelconque réticence ou méfiance de sa part à la démarche de Libreville, aurait été difficilement compréhensible. D'autant plus que la volonté d'adhésion du Gabon au Commonwealth ne sous-entend nullement la remise en cause de la solidité des liens et de la coopération franco-gabonaise. La France reste et demeure

toujours un partenaire privilégié du Gabon. Un partenariat historique bâti sur le socle de l'amitié existant entre le peuple gabonais et français.

Bref, c'est dire qu'au regard des enjeux géostratégiques du XXIe siècle, Libreville et Paris semblent avoir mesuré la nécessité d'impulser une dynamique nouvelle à leurs relations.

"C'est dans cette approche que se situe la France et je serai heureux de y consacrer mes prochaines années dans ce pays", a précisé le diplomate français.